

1576

1912

Aw/9/98

Enda tm
Enda Graf Sahel
BP: 13069
Dakar.

**Projet de Mise en place d'un Centre d'Appui et de
Démonstration en Environnement Rural (CADER) en vue de
promouvoir, la restauration, la sauvegarde et la gestion
participées, des ressources naturelles et de l'Environnement
dans les régions naturelles de la Moyenne
Vallée et du Ferlo au Sénégal.**

*Requête de financement soumise au Programme
du Réseau Afrique 2000.*

Dakar, septembre 1998

Sommaire

Fiche de Signalétique du projet

I. Introduction

II. Contexte

2.1. Géographique et humain

2.2. Institutionnel

III. Présentation de la structure requêrente

IV. Enjeux et justification

V. Durée du projet

VI. Objectifs du projet

6.1. Objectif général

6.2. Objectif immédiats

6.3. Objectifs opérationnels

VII. Description du projet

7.1. Scénario, stratégie, organisation, gestion, encadrement, suivi et évaluation

7.2. Mécanisme de survie et de durabilité.

VIII. Résultats attendus

8.1. Pour les objectifs d'IEC

8.2. Pour les objectifs de sauvegarde et de renforcement de la biodiversité et des ressources naturelles

8.3. Pour les objectifs de lutte contre la pauvreté.

IX. Activités à mettre en oeuvre

9.1. Définition des activités

9.2. Tableau synthétique des objectifs et des résultats.

X. Planning de réalisation du projet

XI. Budget et financement .

"Dans l'environnement chaque victoire est temporaire, chaque défaite est permanente." Thomas Jefferson.

I. Introduction

L'équipe endagraf sahélo-soudanais soumet à Afrique 2000, la présente requête de financement pour la mise en oeuvre d'un projet intitulé : **"Projet de restauration et de sauvegarde de la biodiversité dans les régions naturelles du Ferlo et de la vallée du Fleuve au Sénégal"**.

Il s'agit d'un projet intégré à plusieurs égards dont l'objectif majeure est le renforcement et la sauvegarde de la biodiversité dans les communautés de base, de manière durable et dans le cadre d'une approche participative.

Il est né d'une enquête commandée par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et conduite par l'équipe éducation environnementale d'endagraf en 1996. Cette enquête dont le thème était les relations des communautés de base du Sénégal avec la biodiversité avait fait naître au niveau de ce village l'idée de la mise en oeuvre d'un projet pour la préservation et la sauvegarde la biodiversité.

II. Contexte du projet

2.1. Géographique et humain

Le projet est prévu pour se dérouler au niveau du terroir villageois de Pattôwel comme zone test à partir de laquelle, il devra s'étendre progressivement dans toute l'étendue des régions naturelles de la Vallée du Fleuve et du Ferlo du département de Matam.

b) Les sols

On en distingue deux types qui sont :

b1. Le walo comportant 4 catégories différentes de sols :

* **le falo** : situé sur le long des berges du fleuve et de ses affluents, sur les parties convexes des méandres du fleuve et juste après le lit mineur; ce sont des terres fertiles convenant bien aux cultures maraîchères, en saison sèche.

* **le fondé**: situé sur les bourrelets de berges non inondables, bordant le fleuve, ce sont des sols limono-argileux, perméables convenant aux cultures de diversification et au riz.

* **le hollaldé**: est constitué par les cuvettes régulièrement inondées par les crues du fleuve. Très argileuse, c'est un type de sol où se pratique les cultures de décrue et qui conviennent à la riziculture.

L'essentiel des sols de Pattôwel sont dans ce type et ceux de Kanel couvrent cette sous-zone et celle du dièri.

b2. Les sols dièri:

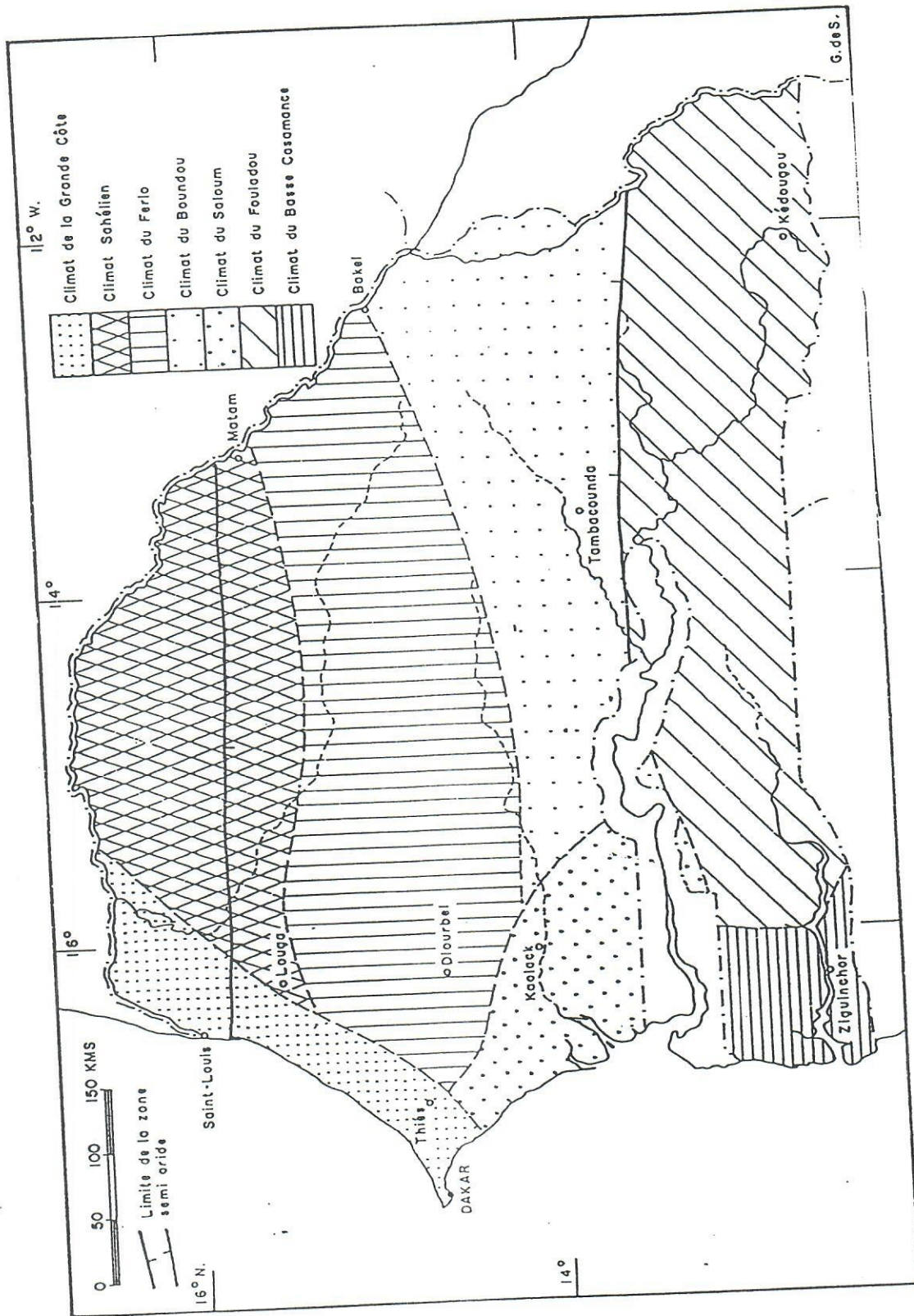
Ce sont des sols sableux, situés sur les versants de la vallée qui, jamais inondés et peu fertiles, portent les cultures pluviales (mil, sorgho, maïs, nièbé, arachide, etc) .

Ces types de sols englobent aussi les sols du Ferlo.

c) La végétation

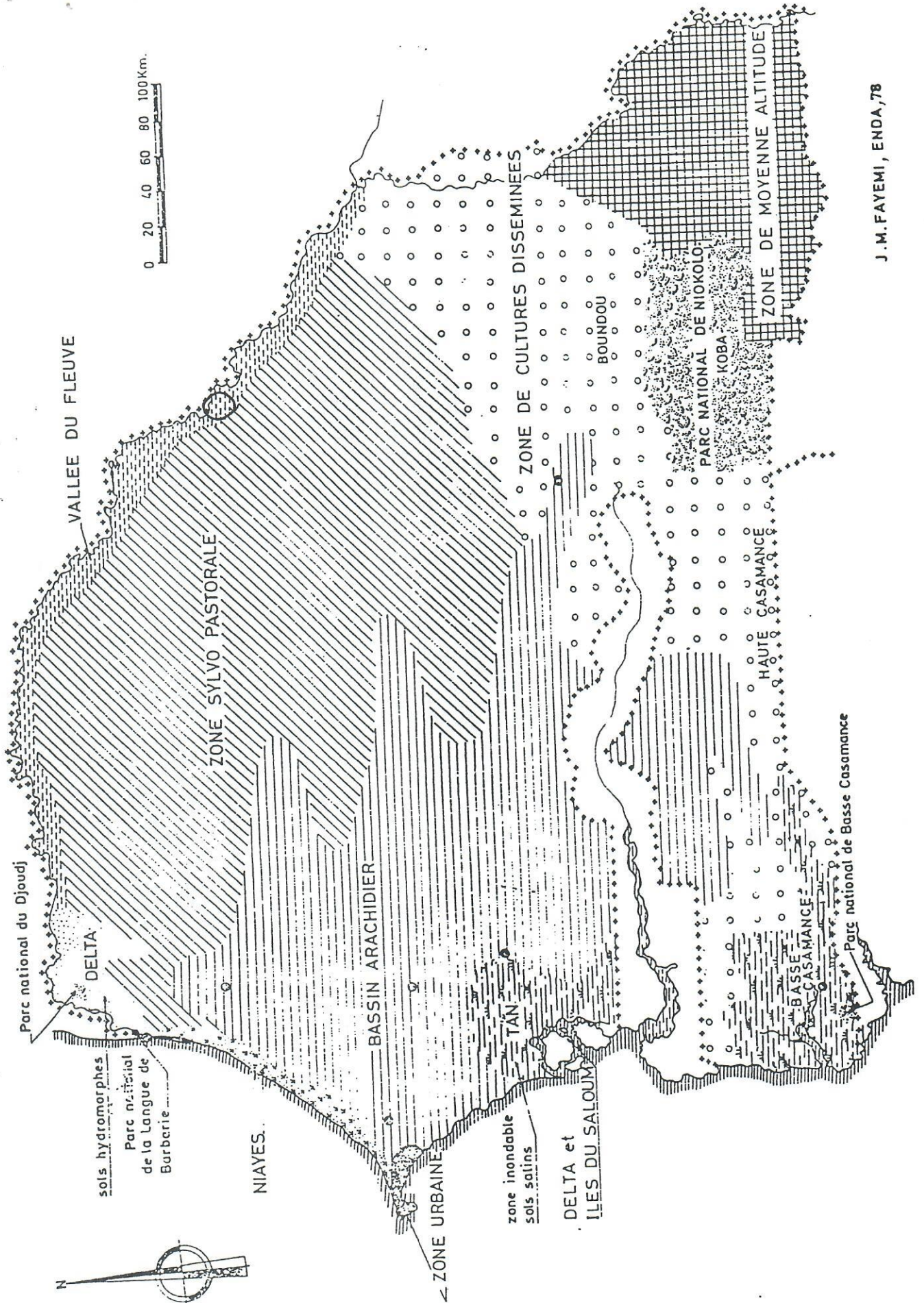
La zone de la moyenne Vallée du Sénégal qui est couverte par le projet est située entre les isohyètes 250 au nord-ouest et 600 au Sud-est. Elle se trouve ainsi pratiquement dans les domaines sahélo-soudanien et soudano-sahélien avec leurs végétations caractéristiques respectives .

Les zones climatiques du Sénégal












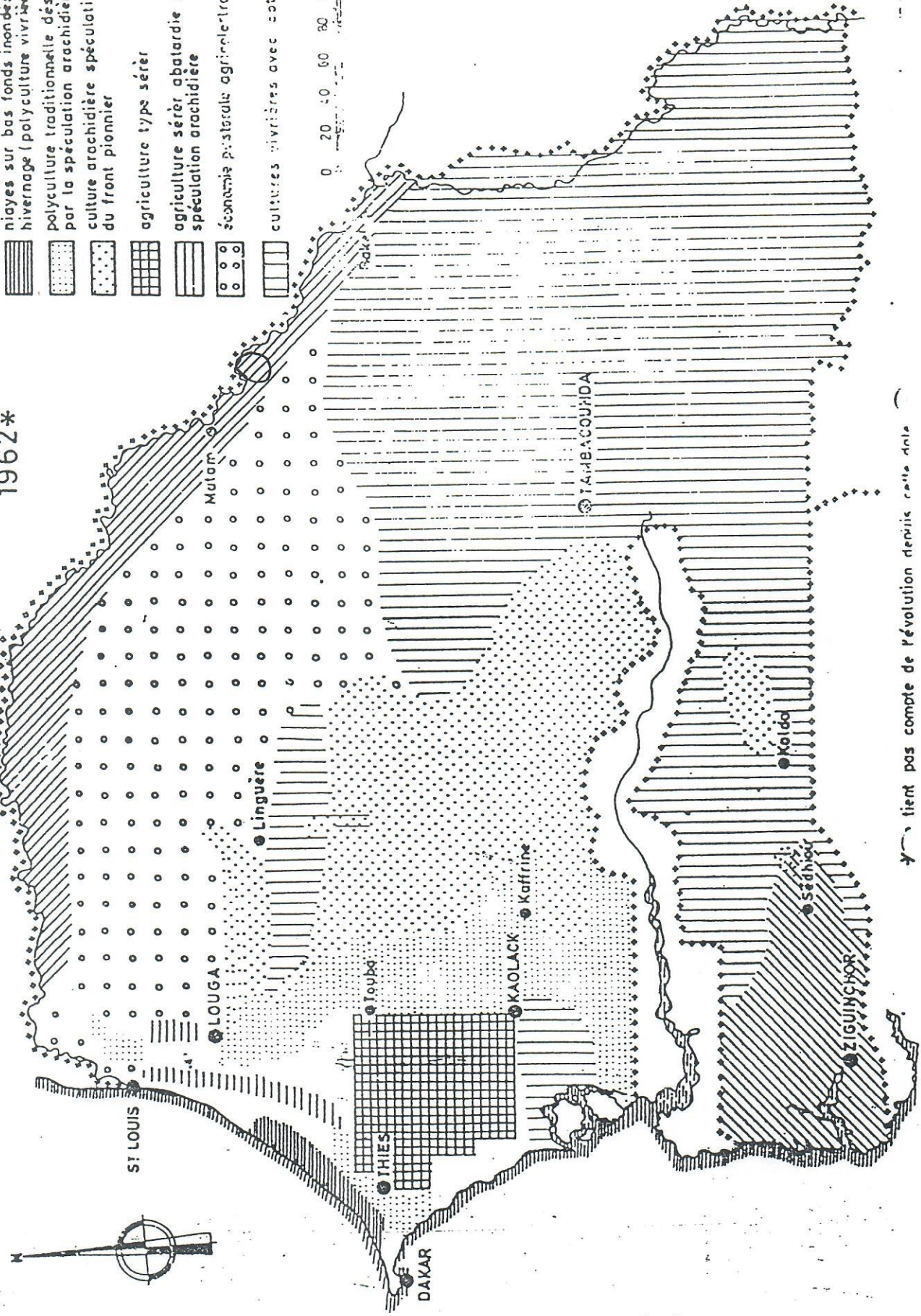
CARTE ECOLOGIQUE SUCCINCTE

1984. 11



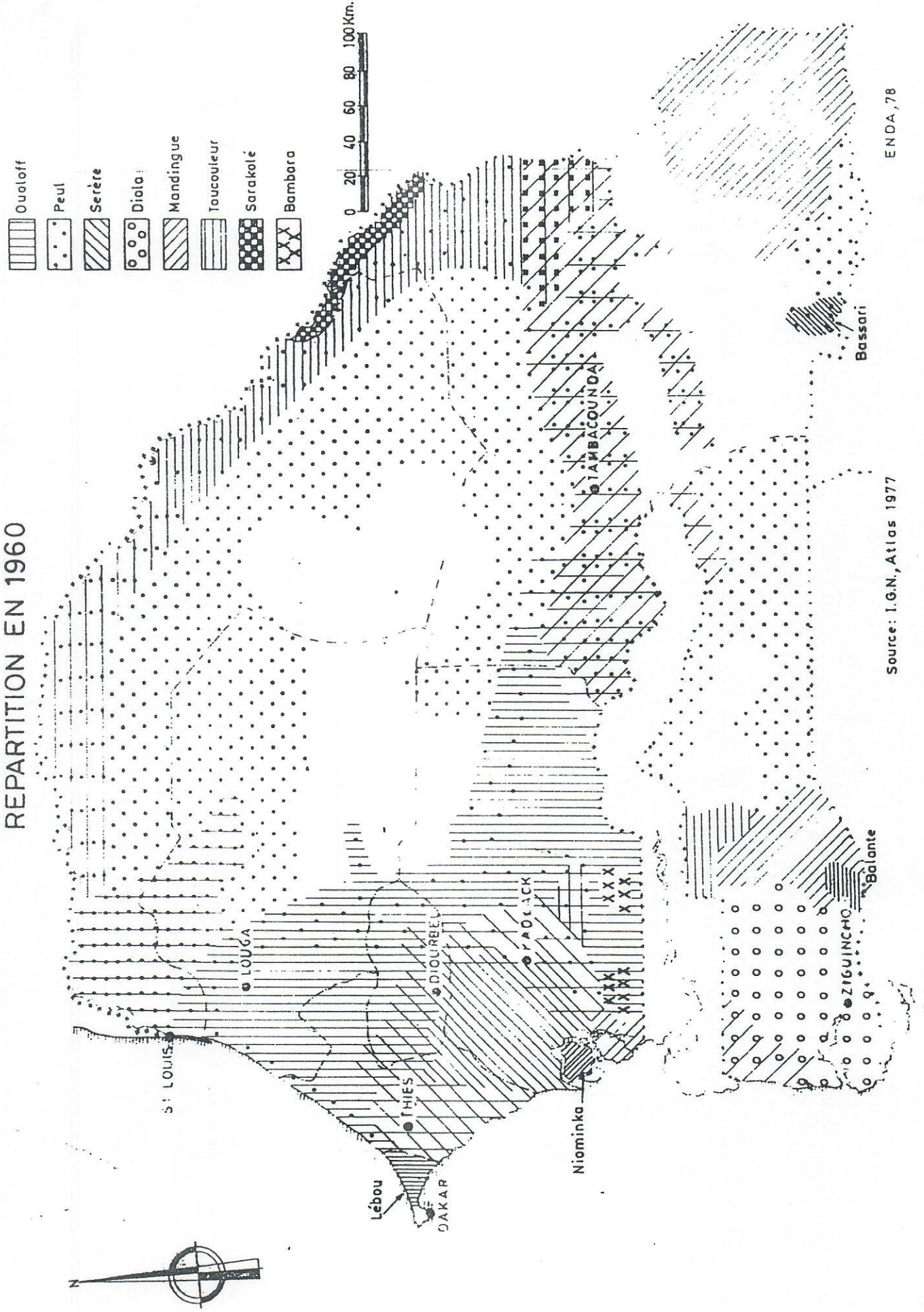
SYSTEME D'AGRICULTURE ET TYPE D'ECONOMIE RURALE DU SENEGAL 1962*

-  plaine inondable (mil de décrue poly-culture vivrière)
-  agriculture intensive (rizière irriguée)
-  niyès sur bas fonds inondés en hivernage (polyculture vivrière)
-  polyculture traditionnelle désorganisée par la spéculation arachidière
-  culture arachidière spéculative du front pionnier
-  agriculture type sérère
-  agriculture sérère abâtardie par la spéculation arachidière
-  économie post-statale agricole-traditionnel
-  cultures vivrières avec coton



* ne tient pas compte de l'évolution depuis cette date

PRINCIPALES ETHNIES AU SENEGAL REPARTITION EN 1960



3.2. Institutionnel

Sur le plan institutionnel, trois institutions sont directement concernées par le présent projet. Il s'agit de :

- Programme du Réseau Afrique 2000: bailleurs de fonds sollicité et trait d'union avec les instances des Nations-Unies;
 - L'équipe Graf Sahél Afrique de l'Ouest d'Enda tm qui est le co-promoteur et dont relève le projet; son instance d'exécution est son programme "Education&Environnement";
 - L'Association des Défenseurs de l'Environnement Sahélien (ADESAH) qui représente des communautés de base qui sont parmi les promoteurs du projet et dont elles sont à la fois, les bénéficiaires, les auteurs et les acteurs; ADESAH regroupe quelques 2000 membres, tous originaires des zones naturelles concernées par le projet et pour l'essentiel, animateurs d'éducation environnementale. ADESAH couvre une zone d'action qui s'étend sur les départements de Linguère, Podor, Matam , Tamba-counda et Kaolack, une étendue de quelques 60 000 km² qui intègre l'aire du présent projet .
- Il s'agit de renforcer les compétences dans le domaine de la biodiversité et de la question des changements climatiques afin de rendre le comité. ADESAH , capable de prendre en charge les acquis du projet et de les poursuivre .

IV. Présentation de la structure requérante.

Enda tm (ou Environnement et Développement du Tièrs Monde) est une organisation internationale à caractère associatif et à but non lucratif créé au Sénégal où il a son siège et un statut diplomatique.

La vocation d'enda tm est d'agir avec les groupes de base, d'appuyer la recherche d'un développement alternatif, de contribuer à l'engagement des intellectuels et des cadres dans la définition et la mise en oeuvre d'un développement au service d'un plus grand nombre.

Comme axes stratégiques, enda tm privilégie :

- l'action, la réflexion et la formation menées indissolublement ;
- l'interdisciplinarité et la référence constante à l'environnement compris comme l'ensemble des relations physiques, biologiques, économiques et culturelles concernant des groupes humains ;
- le recours prioritaire aux ressources locales , naturelles, techniques et humaines;

- la participation maximale de la population à la conception, à la mise en oeuvre et au contrôle des actions de développement;
- les échanges intensifs d'expériences et de techniques entre les différentes régions du Tiers Monde;
- le travail avec de nombreux partenaires et l'animation d'un réseau d'échanges et de réflexion dans l'ensemble du Tiers-Monde .

Enda Graf est une branche autonome de l'Organisation Internationale ENDA Tiers-Monde qui agit dans et avec les communautés de base et les agences gouvernementales dans les milieux rural et urbain du Sénégal et d'autres pays ouest africains (Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Tchad, Togo, Tanzanie, etc...).

L'hypothèse de base du Graf est que le développement basé sur les modèles européens et la technocratie, néglige et occulte les ressources, les capacités et la créativité des populations africaines.

La stratégie d'action renforce à travers une démarche de recherche-action-formation, les capacités des populations à analyser leurs propres situations, à influencer et à changer personnellement et changer leurs institutions et leur environnement.

Les objectifs poursuivis par le Graf peuvent se résumer comme suit:

- renforcer les capacités des populations à analyser leur propre situation et à choisir les solutions pertinentes pour améliorer leurs conditions de vie;
- renforcer l'autonomie et à valorisation des individus et des groupes, leurs capacités à organiser leurs activités, à s'auto-évaluer et à évaluer leurs méthodes, leurs pratiques et leurs résultats ;
- renforcer le pouvoir de décision et les motivations des populations locales.

L'objectif du Graf est de faciliter les changements sociopolitiques qui prennent en compte toutes les composantes des communautés de base.

Le Programme "*Education & Environnement*" d'Enda Graf, quant à lui est la continuation du programme de l'équipe éducation environnementale d'Enda dissoute au terme de l'intervention danoise, dans le cadre du projet "Un espoir dans le désert". Les objectifs de l'ex-équipe éducation environnementale ainsi que son programme d'action, notamment son volet non formel en milieu nomade et semi nomade, sont pris en compte et continuent à travers le Programme

"Education & Environnement" relèvent sur le plan institutionnel de l'équipe enda graf Sahél d'enda .

V. Enjeux et justification du projet

Des enquête réalisées par l'ex-Equipe Education environnementale d'ENDA TM dont le Programme "Education & Environnement" est la continuation, avait pu être établir que :

- Les communautés de base ont non seulement une conscience très claire de la biodiversité, mais aussi, de la place de celle-ci dans leur vie quotidienne et le devenir de leur société.
- Pour ces communautés, la biodiversité est la source irremplaçable de la matière vitale qui permet à l'homme de se nourrir, de se vêtir, de se soigner, de s'abriter et de confectionner des outils; et qu'au delà de cette fonction, elle représente pour l'être humain, la seule source de connaissance de la création, celle du passé, du présent et du futur.
- L'essentiel des stratégies que les populations à travers leurs communautés de base, mettent en oeuvre aujourd'hui, peuvent à notre avis être réduites à des démarches de reconquête de leur pouvoir perdu et confisqué par l'Etat. Et elles y arriverons malgré les très grandes réticences qui manifestent partout, à travers les formes dites modernes, de gouvernement .
- De manière générale, les populations comprennent parfaitement la gravité de la situation de la biodiversité et qu'elles la vivent quotidiennement, comme une menace sérieuse à leur propre existence, en tant qu'individus et en tant que communautés.
- Il s'agit donc aujourd'hui, de prendre en compte le point de vue des communautés de base et de les associer au choix et à la mise en oeuvre de solutions qu'elles ont elles-mêmes proposées pour la sauvegarde et le maintien de la biodiversité, et de manière plus générale, de l'environnement.
- L'analyse des deux dernières décennies d'efforts de développement dans les régions naturelles de la Vallée du Sénégal et du Ferlo, nous révèle que les principaux acteurs, ont toujours été des intervenants de extérieur.

- Les plus grandes orientations du développement étaient définies depuis les bureaux des administrations, sans une réelle et conséquente implication des populations locales.
- Les interventions de l'Etat sont encore inappropriées .
- Il importe de définir désormais avec les communautés de base, une vision partagée du développement pour susciter l'initiative, et la créativité favoriser une bonne pérennisation des actions.
- Il est donc nécessaire de soutenir la gestion des écosystèmes à la fois comme concept et stratégie.
- La gestion de la biodiversité et des ressources naturelles en général, doit être conçue pour correspondre à l'échelle du système et avoir pour but essentiel, d'atténuer la dicotomie et la tension entre l'exploitation des ressources naturelles et la protection de l'environnement.
- Une telle gestion doit être globale (comprendre l'écosystème dans son ensemble), intersectotielle (traiter des nombreuses et différentes utilisations des ressources et de l'espace) et intégrante (coordonnée de manière à porter l'efficacité à son maximum) , afin de donner les résultats souhaités : un écosystème pouvant être utilisé de façon durable, à long terme.
- Le présent projet se propose de restaurer et de sauvegarder la biodiversité dans le terroir de Pattôwel (région naturelle de la Vallée du Fleuve) et au delà notamment dans les zones attenantes du diéri et du Ferlo de l'arrondissement, dans le cadre d'une démarche d'action intégrée, la zone du diéri et celle attenante, du Ferlo . Il s'agira à ce niveau, de reconstruire les les différentes liaisons naturelles d'échanges et de complémentarité qui existaient entre les zones naturelles dites du Walo, du diéri et du Ferlo.

Il envisage de le réaliser à travers une approche qui puisse permettre à terme :

- l'amélioration de la production et de la disponibilité d'espèces végétales vivrières et forestières locales résisantes à la secheresse ;
- l'amélioration des systèmes de production agricole afin d'améliorer la productivité, et d'autre part, réduire les impacts négatifs des technologies de production sur les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement ;

- la réintroduction d'espèces animales et végétales ayant un sens pour les populations et qui avaient disparue ;
- la lutte contre la pauvreté afin de réduire la pression sur les ressources naturelles en améliorant les conditions de vie des populations ;
- un processus de participation et de responsabilisation des populations locales concernées en vue d'asseoir les bases de la durabilité des acquis et des activités.

• Son financement et, sa mise en oeuvre contribueraient, par voie de conséquence à :

- améliorer la situation de la biodiversité dans les communautés de base concernées;
- à réduire la pauvreté et la pression humaine sur les ressources naturelles;
- à renforcer les populations dans leurs capacités de créer des espaces de concertation, de recherche, d'expérimentation et de démonstration pouvant aussi très vite faire tâche d'huile .

• Cela donnerait enfin aux communautés de base locales, des raisons de vivre, d'espérer et d'agir pour un changement qui est possible, à des populations très fortement éprouvées par une crise environnementale profonde qui dure et qui se généralise .

VI. Durée du projet

Le projet est conçu pour une durée d'exécution qui s'étendra sur une période **30 mois à partir de janvier 1999.**

VII Objectifs du projet

7. 1. Objectif général

L'objectif général du projet est de contribuer à la restauration, à la sauvegarde et à la gestion durable de la biodiversité dans les écosystèmes des régions naturelles de la moyenne vallée du Sénégal (walo et diéri)et du Ferlo.

7.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet ou l'effet particulier que celui-ci est censé apporter s'il est bien réalisé, peut être résumer ainsi :

La création à l'échelle du terroir villageois de Pattôwel d'un pôle de réflexion d'expérimentation, de démonstration et de vulgarisation d'une démarche concertée d'action et de pensée en vue de favoriser et d'entretenir une dynamique pour la restauration, le maintien et le renforcement de la biodiversité et de façon générale, les ressources naturelles".

Il s'agira de mettre en place, un Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural (ou CADER) tel qu'il est conçu par Afrique 2000.

Cet objectif peut-être décomposé en deux composantes essentiels qui sont:

- la création d'un pôle de réflexion, d'expérimentation , de démonstration et de vulgarisation d'une démarche de pensée et d'action en vue de la restauration , de la sauvegarde et du renforcement de la biodiversité; il s'agira surtout de concevoir et de réaliser de activités visant à promouvoir l'animation, la réflexion et la recherche-action en vue du changement des rapports entre les populations et leur milieu et en particulier avec la biodiversité;
- la mise en oeuvre durable, d'activités de restauration, de renforcement et de sauvegarde de la biodiversité, des ressources naturelles et de l'environnement.

7.3. Objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels doivent aboutir à des résultats observables et mesurables, peuvent être décomposés en trois types d'objectifs complémentaires.

Le premier type d'objectifs qui s'inspire de la première composante de l'objectif spécifique, a trait aux questions de renforcement des capacités d'organisation, d'animation et d'auto-animation, de communication, de compréhension des différentes facettes du milieu, le savoir-faire et le savoir-être des populations concernées. que l'on pourrait définir comme de objectifs d'information, de sensibilisation , d'éducation, de formation et de communication. (objectifs d'IEC).

Le second type concerne la mise en oeuvre d'activités de restauration et de rconservation de la biodiversité, des ressources naturelles et de l'environnement.

Le troisième type quant à lui, est représenté par des objectifs de lutte contre la pauvreté .

Ces objectifs se présentent comme suit.

7.3.1. Objectifs d'information, de sensibilisation, d'éducation, de formation et de communication (ou IEC).

a) Améliorer les niveaux d'information, d'éducation et de formation ainsi que les capacités de communication des populations afin de favoriser :

- la compréhension, la restauration, la sauvegarde et la gestion durable des écosystèmes des régions naturelles de la moyenne vallée du Sénégal et du Ferlo dans le cadre d'une approche prenant en compte les valeurs et les connaissances locales;
- le renforcement des capacités d'amélioration des systèmes de production agricole ;
- la compréhension du processus de changements climatiques la formation et le renforcement des capacités d'adaptation des populations à ces changements.

7.3.2. Objectifs de restauration, de sauvegarde et de renforcement de la biodiversité et des ressources naturelles.

b) Contribuer à la sauvegarde d'espèces vivrières (sorgho, nièbé, beréf, maïs, gombo, arachide, voandzou, oseille de guinée, etc...) et forestières locales résistantes à la sécheresse, par l'amélioration des techniques culturales (par l'agriculture biologique notamment), la conservation et la disponibilité de semences de bonne qualité;

c) Contribuer à la réduction du déboisement et des défrichements pour des activités agricoles;

d) Contribuer à la restauration et au renforcement du couvert végétal naturel par le régénération assistée, le reboisement et le boisement ;

e) Aider à l'installation d'un processus locale de réintroduction d'espèces animales et végétales utiles ayant disparues, et de renforcement d'espèces locales existantes, recherchées pour la pharmacopée et l'alimentation des hommes et des animaux ;

7.4. Objectifs du projet et ceux du Réseau Afrique 2000: Quelle adéquation?

L'objectif du Réseau Afrique 2000 " Restauration et sauvegarde de la biodiversité et des ressources naturelles", englobe les objectifs spécifiques du projet qui suivent :

a) Améliorer les niveaux d'information, d'éducation, de communication et de formation ainsi que les capacités de communication afin de favoriser :

- la compréhension, la restauration, la sauvegarde et la gestion durable des écosystèmes des régions naturelles de la moyenne vallée du Sénégal et du Ferlo dans le cadre d'une approche qui prend en compte les valeurs et les connaissances locales;

- le renforcement des capacités d'amélioration des systèmes de production agricole ;

b) Contribuer à la sauvegarde d'espèces vivrières (sorgho, nièbé, beref, maïs, gombo, arachide, voandzou, oseille de guinée, etc...) et forestières locales résistantes à la sécheresse, par l'amélioration des techniques culturales (par l'agriculture biologique notamment), la conservation et la disponibilité des semences de bonne qualité;

c) Contribuer à la réduction du déboisement et des défrichements aux fins d'activités agricoles ;

d) Contribuer à la restauration et au renforcement du couvert végétal par le régénération assistée, le reboisement et le boisement ;

e) Aider à l'installation d'un processus locale de réintroduction d'espèces animales et de plantes utiles ayant disparues, et de renforcement d'espèces locales existantes, recherchées pour la pharmacopée et l'alimentation des hommes et des animaux ;

f) Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers :

- l'amélioration des systèmes de production et de la productivité agricoles
- et la création d'activités génératrices de revenus;

g) Contribuer à la réduction des impacts négatifs des technologies de production sur l'environnement et sur les ressources naturelles;

VIII. Description du projet

8.1. Scénario, stratégie, organisation, gestion, encadrement, suivi et évaluation du projet

8.1.1. Scénario et stratégie d'action

Le scénario et la stratégie du projet sont définis par les objectifs, les résultats attendus, ainsi que l'approche méthodologique et stratégique qui sont retenus .

Le projet va se réaliser dans le terroir de Pattôwel, au niveau de trois sites chacun représentant un des écosystèmes particuliers et caractéristiques de ce terroir.

L'ensemble des activités qui vont être développées, seront adaptées à chacun des espaces en question et devront permettre de renforcer la complémentarité et l'intégration entre les trois sites et écosystèmes.

Le village de Pattôwel qui est situé à la limite du diéri et du walo et qui polarise plus de 15 villages et campements . En raison de cette centralité et du fait de l'existence d'un important plan d'eau permanent, (représenté par un affluent du fleuve Sénégal), la majeure partie des activités importantes du projet vont y être réalisées,

- Activités de saison pluvieuse en zone diéri (polyculture vivrière et élevage semi-intensif, sylviculture).
- Activités de contre saison sèche (notamment polyculture vivrière et culture irriguées, élevage semi- intensif, pêche et pisciculture);
- Activités agro-sylvo-pastorles (élevage extensif, agroforesterie, agriculture, sylviculture, etc.).

La conception et la mise en oeuvre des activités vont permettre de développer une démarche participative de recherche-action-formation et de former un noyau d'animateurs villageois en éducation environnementale et en

développement durable, démarche qui soit capable de démultiplier l'expérimentation et de promouvoir un changement novateur. Le projet comporte 3 phases successives se présentant comme suit.

Durant la phase 1:

Cette phase doit permettre la conduite d'activités d'IEC auprès des populations, comme préalables indispensables à la mise en oeuvre du projet. Il s'agira donc dès le départ, de sensibiliser, d'informer, de former, d'animer et d'organiser les populations afin de renforcer leurs capacités de sauvegarder et de gérer les ressources naturelles et la diversité biologique de leur terroir. Il s'agira aussi de mettre en place un partenariat qui soit capable d'impulser progressivement une dynamique de responsabilisation et de participation qui puisse être garante de la durabilité des acquis et des activités du projet .

Seront montés en vue de leur adaptation, des modèles d'outils et d'activités qui ont été conçus et mis en oeuvre avec succès, dans le cadre du projet d'éducation environnementale et pour le développement durable "Un espoir dans le désert".

Elle dure 12 mois au cours desquels devront être réalisés :

- l'ébauche de l'organisation, de la responsabilisation et de la participation des populations ;
- l'essentiel des activités de communication/sensibilisation/information, et de formation en matière d'environnement, de diversité biologique ;
- l'étude des système de production locaux ;
- le choix d'espèces végétales et animales locales à renforcer ou ayant disparues et à réintroduire dans le milieu ;
- la mise en place d'une pépinière "mère" de plantes devant aider à la confection de haies-vives, de clôtures et de brise-vent, peu coûteux, efficaces et renforçant la diversité biologique (épineux: jujubier ou à défaut miellifera,, parkinsonia, muroblanc ou "mourétêki" (ou balanites aegyptica), "baddi" (ou camiphora africana), ; euphorbiacées: euphorbia balsamifera, (ou "badakarêjé"), notamment, etc.)
- la mise en place d'un modèle intégré d'exploitation agrosylvo-pastorale en culture pluviale(ou agroforêt, ou champs de culture) en culture pluviale et d'un modèle pour la culture de contre saison sèche;
- la délimitation et le tracé de la ceinture brise-vent du village, du périmètre de bois et de la forêt villageoise ;
- le choix d'activités génératrices de revenus et reproductibles dans le milieu ;

Durant la phase 2 : Il s'agira de concevoir et mettre en oeuvre avec les populations concernées, un programme intégré et autogéré d'activités de restauration et de renforcement des ressources naturelles et en particulier de la faune et de la flore locales par le biais de :

- la réintroduction d'espèces utiles disparues ou à acclimater (pigeons, canards domestiques, élevage de poissons en cages, etc.),
- l'amélioration des systèmes de production agricole;
- la lutte contre la pauvreté ;

Ce programme sera sous-tendu par une démarche qui sera à la fois, de l'animation, de la recherche-action-formation, de l'alphabétisation, de l'éducation environnementale, de recherche pour le changement social et de développement durable.

D'une durée de 12 mois, cette phase doit permettre :

- la généralisation du modèle d'exploitation agricole intégré en culture pluviale ;
- la conception et l'expérimentation d'un modèle d'exploitation agricole traditionnelle améliorée avec une variante pour le walo et une autre pour le dièri.
- la diversification et la généralisation d'activités de lutte contre la pauvreté ;
- la mise en place du brise-vent, du périmètre de production de bois de chauffe et de service et de la forêt villageoise ;
- la mise en place du pôle locale de réflexion, de recherche, d'expérimentation, de démonstration et de vulgarisation de démarches et d'outils pour la sauvegarde, le renforcement de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Il s'agit de l'organisation du CADER et de son animation.

Phase 3 : Elle concerne les 6 derniers mois et doit permettre, le renforcement et la capitalisation des acquis ainsi que la préparation des communautés de base concernées, à prendre la relève, la prise en charge et la poursuite des activités en vue de leur durabilité et l'évaluation finale.

8.1.2. Encadrement

L'encadrement du projet est assuré au niveau central, par une équipe permanente légère constituée d'un chercheur, de profil agro-sociologue totalisant chacun, de longues années d'expérience en formation professionnelle,

en éducation environnementale, en développement communautaire et en développement durable, etc .

Cette équipe qui assure la supervision du projet, sera renforcée au besoin par des intervenants pouvant provenir de toutes les équipes d'Enda tm (plus d'une vingtaine regroupant presque tous les profils et les secteurs d'activités).

Au niveau de la base un agent de profil formateur/ alphabétiseur/animateur, assure l'animation, l'alphabetisation et la formation ainsi que la coordination des activités. Cet agent sera renforcé à temps partiel, par un agent de profil maître d'enseignement pratique rural polyvalent en agriculture élevage.

Les services techniques et administratifs locaux (CERP, sous-préfecture, communauté rurale, Eaux et Forêts, etc.) seront mises à contribution de manière à faciliter l'intégration ultérieure du projet dans les structures, les activités ainsi que la planification locales .

8.1.3. Organisation, gestion , suivi et évaluation du projet

La gestion technique et administrative du projet est assurée :

a) Au niveau central (Dakar)

Une équipe permanente comprenant un agent : le superviseur responsable de la coordination technique et financière des activités, de l'animation et de l'orientation du projet ; il est ordonnateur des dépenses, et responsable du budget.

La gestion financière, la comptabilité et les rapports financiers sont assurés par la cellule de gestion du GRAF .

b) Au niveau de la base (le terroir villageois).

Un comité de gestion composé de représentants désignés par les populations concernées, supervise et organise le travail , exécute les achats et la mise en place des actions. Chaque volet du programme, est conduit par un ou plusieurs porteurs de projets pouvant travailler individuellement ou collectivement.

L'agent chargé de la formation , de l'alphabetisation et de l'animation supervise les activités de terrain en collaboration avec le comité de gestion.

Le suivi est assuré par l'équipe du projet, les services techniques locaux en collaboration avec le comité de gestion . Cette équipe est responsable de la collecte des informations sur le projet et de la production des rapports trimestriels d'activités et financiers.

L'évaluation sera assurée par l'équipe du projet, le comité de gestion, les services techniques locaux et le bailleurs de fonds, à différents moments.

Cette évaluation est à mis-parcours ou finale. Une auto-évaluation permanente, tout au long de la mise en oeuvre des activités est effectuée par l'équipe du projet.

8.2. Mécanisme de survie et de durabilité des activités du projet.

Il s'appuie sur un processus d'organisation, de responsabilisation et de participation des populations concernées, visant à conduire ces populations à s'approprier les acquis et à poursuivre par elles-mêmes, et pour elles-mêmes, les activités du projet. Les instances de cette organisation comprendront , notamment:

- une cellule villageoise de gestion de la biodiversité qui regroupe tous les porteurs de volets d'activités au sein du projet ;
- un comité de gestion et d'animation du projet .

Ces instances seront responsabilisées dès le départ, de manière progressive et dans la perspective de la prise en charge et de l'appropriation des activités et pour la poursuite et la généralisation de l'expérimentation.

L'Association des Défenseurs de l'Environnement (ADESAH) dont font parties ces populations ainsi que d'autres associations de base et ONG existantes à ce niveau, peuvent offrir, compte tenu de leur vocation et de leur audience dans la Vallée du Sénégal et le Ferlo, un cadre pour le renforcement, le développement et la diffusion des activités du projet .

Le choix des activités de diversité biologique qui, toutes économiquement rentables et établissant de manière nette et solide et motivante, une liaison , entre la sauvegarde et le renforcement de la diversité biologique, et, la réduction la pauvreté, constitue si elles sont bien conduites, un gage certain de motivation pour les populations et de durabilité des dites activités.

IX. Résultats attendus du projet

Ils s'agit des produits ultimes de la combinaison des objectifs, des activités et des démarches méthodologiques et stratégiques retenus qui sont observables et mesurables .

Au terme du projet s'il est réalisé dans de bonnes conditions c'est à dire comme prévu, les résultats suivants seront obtenus.

9.1. Objectifs d'IEC

a) Niveaux d'information, d'éducation et de formation ainsi que les capacités de communication des populations améliorés à travers notamment :

- la compréhension, la restauration, la sauvegarde et la gestion durable des écosystèmes des régions naturelles de la moyenne vallée du Sénégal et du Ferlo dans le cadre d'une approche prenant en compte les valeurs et les connaissances locales;
- le renforcement des capacités d'amélioration des systèmes de production agricole ;
- le renforcement des capacités de lecture, d'écriture et de calcul en langue locale ainsi que celles des notions scientifiques et techniques nécessaires à la compréhension de l'environnement et des problèmes que posent la restauration le renforcement et la gestion de la biodiversité et des ressources naturelles;
- les capacités d'écoute, d'expression, d'observation, d'analyse, de réflexion et d'action des populations sont renforcées ;

9.2. Objectifs de sauvegarde et de renforcement de la diversité biologique

b) Des espèces vivrières et forestières locales résistantes à la sécheresse, et d'espèces animales sont sauvegardées par :

- b1- l'amélioration des techniques culturales, par l'agriculture biologique notamment ;
- b2- la création d'une banque de produits vivriers avec composante "sauvegarde de semences menacées";
- b3- la création d'un périmètre villageois de production de bois de chauffe et de service et de plantes médicinales ;
- b4- la disponibilité des semences de bonne qualité ;

b5- l'exploitation et la gestion d'un troupeau naisseur d'ovins de 100 sujets qui sont confiés à de jeunes bergers ;

b6- Le pigeon domestique est acclimaté

b7- Le canard domestique est acclimaté

b8- La pintade est réintroduite ;

b9- La poule locale est métissée.

b10- la réglementation de la pêche dans le lac "pattôwel" par les populations locales.

c) La réduction du déboisement et des défrichements aux fins d'activités agricoles notamment, les coupes anarchiques de bois de chauffe et/ou pour la confection de clôture de culture et d'habitats est effective;

d) Le couvert végétal naturel est restauré et/ou renforcé par la régénération assistée, le reboisement et le boisement à travers notamment :

d1- L'amélioration de la densité de plantation des essences végétales notamment dans les parcelles de cultures

d2- la restauration de la ceinture de brise-vent du village de Kanel sur une bande de 2000m x 100m soit 200 000m² et avec les populations dudit village;

e) Une forêt villageoise de 5ha est constituée et un processus local de réintroduction d'espèces animales et végétales utiles ayant disparues et renforcement d'espèces locales existantes, recherchées pour la pharmacopée et l'alimentation des hommes et des animaux est installé;

g) Les déboisements et les défrichements pour des activités agricoles (confection de clôture, recherche de nouvelles terres agricoles), ainsi que la jachère, sont réduits;

9.3. Objectifs de réduction de la pauvreté

f) La pauvreté est réduite grâce à l'amélioration des systèmes de production et de la productivité agricole, et par le biais de la création d'activités génératrices de revenus; il a notamment été réalisé :

f1- Une augmentation de 25 % de la production vivrière traditionnelle

f2- 2 Unités de fourniture de services dont 1 dans la voierie, 1 dans le transport intervillageois, sont créées et sont exploitées;

f3- Un périmètre de production de bois de chauffe et de bois de service de 5 hectares qui est exploité;

f4- 250 kg /an de plantes médicinales toutes essences confondues qui sont vendus;

f5- Un troupeau naisseur de 100 brebis avec un taux de croissance annuel de près de 65 % est mis en place qui est exploité;

f6- 4 élevages dont 1 colombier, une ferme de pintades, 1 poulailler et 1 de canards qui sont gérés par les enfants pour la production de viande bon marché;

X. Activités à réaliser pour atteindre les objectifs attendus du projet

10.1. Définition des activités

Les activités à entreprendre dans le cadre des objectifs retenus et pour atteindre les résultats attendus, se présentent comme suit.

a) Pour l'objectif "IEC"

- Organiser des réunions de sensibilisation, d'information, d'échange, d'animation et d'analyse du milieu avec les partenaires concernés ;
- Développer les activités d'écoute, d'expression, d'observation, d'analyse, de réflexion et d'action des populations ;
- Développer entre les acteurs à la base, l'auto-consultation en vue de la mise en oeuvre d'une dynamique d'autoformation et d'auto-évaluation.
- Préparer les populations dès le départ, à assumer la prise en charge du projet et la poursuite des activités, à travers l'organisation, la participation et la responsabilisation;
- Organiser l'alphabétisation et la formation des populations en vue de développer les capacités de celles-ci en lecture, écriture et calcul en langue nationale et en sciences et techniques nécessaires à la compréhension de l'environnement et des problèmes que posent sa sauvegarde;
- Inventorier et valoriser avec les populations, le savoir local pertinent pour la sauvegarde de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles.

Il est prévu de réaliser cette catégorie d'activités à travers notamment:

a1- Un ensemble de réunions diverses d'information et d'échange et de forums en vue de sensibiliser et de renforcer la cohésion et la motivation des populations à agir ensemble pour restaurer, sauvegarder et renforcer la biodiversité.

a2- Un atelier de formation initiale à l'éducation environnementale et à la biodiversité pour une cinquantaine de personnes impliquées directement et indirectement dans le projet.

a3- Un atelier de formation initiale à la démarche de culture pluviale améliorée ainsi que sur l'analyse des contraintes que pose cette activité; il est prévu pour 50 personnes des villages de Kanel et de Pattôwel.

a4- Un atelier de formation initiale sur l'élevage de pigeons, de canards domestiques, de pintades et le métissage de poules locales.

a5- Un atelier de formation initiale sur la constitution et la gestion d'une forêt villageoise autogérée et d'un périmètre communautaire de production de bois de chauffe et de service ;

a6- Un atelier de formation initiale sur la mise en place et la gestion d'unités de fourniture de service en voierie, en transport et en activités de post-récolte.

a7- La conception d'une série d'outils didactiques dans les domaines ci-après:

- Animation/dynamique de groupes;
- Visites de terrain et d'échange
- Observation et lecture de l'environnement;
- Analyse du milieu et des dynamiques de renouvellement et des échanges de ressources naturelles;
- Lutte antiérosive;
- Régénération du sol
- Fertilisation du sol ;
- Agriculture biologique;
- Compostage;
- Techniques d'arboriculture;
- Régénération assistée;
- Alimentation animale
- Fonctionnement, entretien et gestion de charrettes;
- Valorisation du savoir local
- Hygiène et santé
- Principes de gestion économique et financière
- Alphabétisation
- Sciences et techniques
- etc,...

b) Pour l'objectif "diversité biologique"

- Améliorer les systèmes de production agricole d'espèces vivrières et forsières locales, dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement *d'un CADER*, et notamment en :

b1• adaptant et en formalisant un modèle intégrant agriculture pluviale, élevage et sylviculture conçu et mis en oeuvre (adaptation de l'agroforêt du projet "un espoir dans le désert"

b2• en ayant recourt à des pratiques performantes et ayant très peu d'impacts négatifs sur les ressources naturelles et l'environnement mise en place de clôtures pérennes en haies vives et à partir de ressources locales;

b3• et à travers la pratique de l'agriculture biologique, l'amélioration de la structure et de la fertilité des sols, par l'usage de la fumure organique et du compost, la lutte contre l'érosion, l'emploi des semences de qualité, etc ;.

b4- Créer et gérer une banque de produits vivriers avec une composante "semences locales améliorées";

b5- Sauvegarder et renforcer le couvert végétal locale dans les parcelles de culture, les mises en defens et les espaces dégarnis par la régénération assistée, le reboisement et le boisement ;

b6- Créer et conduire une ébauche de forêt villageoise de 5 hectares à partir d'une réintroduction d'espèces végétales utiles qui ont disparues et/ou d'espèces qui sont très menacées ;

b7- Restaurer la ceinture de brise-vent du village avec une ou plusieurs espèce végétales locales à croissance rapide sur 200 000 m2;

b8- Créer et conduire une réserve villageoise de production de bois de service et de bois de chauffe de 5 ha avec des espèces à croissance rapide (exotiques telles que eucalyptus et bambou; locales: dattier du désert, acacia sénégal, prosopis etc...);

b9- Créer et conduire d'élevages de poissons en cages et de volailles diverses (e canards domestiques, pigeons domestiques, pintades, métissage de poules locales) .

b14- Organiser et réglementer la pêche et la gestion des eaux dans le lac "pattôwel";

c). Objectifs de lutte contre la pauvreté.

c1- Contribuer à la réduction de la pauvreté notamment à :

- l'amélioration des systèmes de production et de la productivité agricoles (voir objectif "biodiversité");

- et la création d'activités génératrices de revenus (voir objectif "biodiversité");

c2- Contribuer à la réduction des impacts négatifs des technologies de production sur l'environnement et les ressources naturelles;

Il est prévu de réaliser notamment pour ces deux objectifs:

- la construction d'abris pour l'élevage;
- la plantation de brise-vents, de haies-vives et de clôture;
- l'acquisition d'intrants agricoles, d'aliments animaux , de produits vétérinaires ;
- le financement de fonds de roulement;
- l'encadrement, le suivi et l'évaluation ;
- la conception et la mise en place d'ouvrages agricoles ;
- l'exécution de techniques agricoles ;
- l'écoulement des productions et la gestion des unités de production